



PROCES-VERBAL DU COMITE DIRECTEUR
Samedi 2 décembre 2023
Siège du Comité d'Ile-de-France de Cyclisme à Saint-Quentin en Yvelines

Sous la présidence de José GOUERE, Président.

Membres présents : Guillaume LIENARD (Secrétaire Général), Marc LOUIS (Trésorier Général), Marc ANSERMIN (Président du CDC 77), Gilles ARDIN, Laurent PHILIPPE (Vice-Présidents), Isabelle GAUTHERON, Evelyne VARENGUIN, Daniel GAGNE, Jean-Pierre FRAIOLI, Christian MASOLA, Alain PAGNARD, Jean-Michel RICHEFORT, Philippe VULGAIRE (membres).

Membres excusés : Céline HUTSEBAUT, Odile JAHNICH, Sandrine MARTINET, Carole MOYNET, Colette NORDMANN, Christophe LAUR, Franck LEMAITRE, Jean-Paul TRANCHANT, Rémy TURGIS, Marc VAILLANT (Président du CDC 91).

Invités présents : Patrice LERUS (Président du CDC 94), Pascal NOEL (Président du CDC 95).

Invités excusés : Tristan HORREAUX (Président du CDC 75) Frédéric BRAIL (Président du CDC 78), William BASTIT (Président du CDC 92), Pascal PLUMAIN (Président du CDC 93).

Salarié présent : Oscar MEYER, Bruno VEILLE.

Ouverture de la séance à 8h45.

Ordre du jour :

- 1) Approbation du compte-rendu de la réunion du Comité Directeur du 19 septembre 2023.
- 2) Assemblée Générale extraordinaire : statuts et règlement intérieur.
- 3) Proposition d'ordre du jour pour l'Assemblée Générale ordinaire.
- 4) Présentation du compte de résultats et du bilan 2023 et présentation du budget prévisionnel 2024.

José GOUERE désigne Guillaume LIENARD, secrétaire de séance.

1) Approbation du compte-rendu de la réunion du Comité Directeur du 19 septembre 2023 :

Le procès-verbal de la réunion du Comité Directeur du 19 septembre 2023 est adopté à l'unanimité.

2) Assemblée Générale extraordinaire : statuts et règlement intérieur

Après échanges entre les membres du Comité Directeur, les nouveaux statuts et le règlement intérieur sont approuvés à l'unanimité.

3) Proposition d'ordre du jour pour l'Assemblée Générale ordinaire :

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale ordinaire du samedi 16 décembre 2023 est adopté à l'unanimité.

La convocation sera envoyée aux clubs par courriel à l'issue de la réunion du Comité Directeur du 2 décembre 2023 avec l'ensemble des pièces comptables. Elle sera également publiée sur le site internet du comité régional.

Sont désignés à l'unanimité pour participer à l'Assemblée Générale de la Fédération Française de Cyclisme qui aura lieu le 24 et 25 février 2024 à Hazebrouck (59) :

Titulaires :

- José GOUERE
- Guillaume LIENARD
- Marc LOUIS
- Laurent PHILIPPE
- Philippe VULGAIRE

Suppléants :

- Daniel GAGNE
- Isabelle GAUTHERON
- Rémy TURGIS
- Alain PAGNARD
- Gilles ARDIN

Cette liste sera proposée pour approbation à l'Assemblée Générale du Comité d'Ile-de-France de Cyclisme du samedi 16 décembre 2023.

4) Présentation du compte de résultats et du bilan 2023 et présentation du budget prévisionnel 2024 :

Le compte de résultats allant du 1^{er} octobre au 30 octobre 2023 fait état d'un résultat positif de 201 316 €.

Les fonds propres de notre association étaient de – 500 366 € au 30 septembre 2020 ; au 30 septembre 2023, les fonds propres de notre association sont de – 23 671 €. Il faut donc poursuivre nos efforts afin de retrouver des fonds propres positifs à la fin de la mandature.

L'effort de redressement se poursuit et s'est amplifié en 2023 par le règlement du litige social dans lequel le CIF était engagé et par la rupture conventionnelle du contrat de travail d'un de nos salariés.

Le Comité d'Ile-de-France de cyclisme a déjà remboursé 60 000 € de la dette de la FFC et remboursera 30 000 € cette année ; un tiers de la dette de la FFC sera effacé à la fin de l'année 2023.

Le Comité d'Ile-de-France de cyclisme a décidé de poursuivre les efforts engagés depuis 2020 dans la baisse de la tarification de nos organisations régionales avec une réduction des droits d'engagement pour les U15 et U17 et la création d'un nouveau droit d'engagement pour les épreuves Open1, Open2 et Open3, Access 1 et 2 avec départ séparé sur des circuits de plus de 6 à 8 km.

Les subventions obtenues par le comité régional sont passés de 73 744 € en 2020 à 185 820 € en 2023 ; un travail important et soutenu a été réalisé par Oscar MEYER, notre Manager Technique Territorial accompagné de Guillaume LIENARD, notre secrétaire général.

Bien que notre Pôle Espoirs ait été transformé cette année en Pôle Hors Murs, le niveau de subvention par l'Agence Nationale du Sport et le Conseil Régional d'Ile-de-France a été maintenu pour l'exercice 2023.

Un budget prévisionnel 2024 prudentiel est présenté permettant de générer un résultat positif de 40 000 €.

Le compte de résultats 2023, le bilan 2023 et le budget prévisionnel 2024 sont approuvés à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h15.

Documents joints :

- *Statuts et règlement intérieur.*
- *Compte de résultats du Comité d'Ile-de-France (1^{er} octobre 2022 au 30 septembre 2023).*
- *Budget prévisionnel 2024.*

Le Président
José GOUERE

Le Secrétaire Général
Guillaume LIENARD